



Lille, le 17 octobre 2022

**OBJET : COTISATIONS ET ABONNEMENTS 2023**

Mes chers amis,

Vous trouverez, ci-joint, le dossier d'appel à adhésion, cotisations et abonnements **pour l'année 2023** ainsi que les œuvres sociales. Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- **Toutes vos cotisations doivent nous être acquittées pour le 15 JANVIER 2023.**
- Les chèques doivent être libellés comme spécifié (*trop de chèques nous arrivent sans la dénomination du destinataire – danger en cas de perte du courrier*)
- Un retard peut aussi engendrer une rupture de vos abonnements, du protocole SACEM, de la SEAM et de vos subventions départementales.
- Votre effectif doit nous être nommément cité.

**ASSURANCE ⇔ Vous avez le choix :**

- Soit de souscrire à l'assurance proposée par la CMF. Dans ce cas les bordereaux d'adhésion à l'assurance sont adressés directement par CMF Assurances pour ceux qui y souscrivent. (Attention : Il faut être impérativement adhérent à la CMF pour bénéficier de CMF assurances). Tél : 02.72.72.30.30
- Soit de souscrire au contrat « Multirisque des sociétés et formations musicales et théâtrales » proposé par LCS (AXA). Tél : 05.56.40.73.36 - @ : [agence.lcsentreprise@axa.fr](mailto:agence.lcsentreprise@axa.fr), portail : <https://www.assurances-associations.fr/> -

**Comment formuler votre courrier en retour ?**

**Adresse d'envoi : 121 rue Barthélemy Delespaul 59000 LILLE**

**Celui-ci comprendra donc :**

- Votre bordereau d'adhésion/ cotisations et abonnements 2023 dument rempli recto/verso,
- 1 chèque pour la cotisation libellé à l'ordre de la **FRSM H-D-F LILLE**,
- La liste des membres de votre société,
- L'abonnement au journal « **Le Musicien Fédéré** » + chèque libellé à **FRSM H-D-F DIFFUSION SARL**,
- etc.

**Nous vous remercions de votre confiance envers notre Fédération, à votre service depuis 1903.**

Veillez croire, mes chers amis, en nos meilleures et cordiales salutations.

Le Président Fédéral,  
Patrick ROBITAILLE.

# PRECISIONS IMPORTANTES

## VOTRE COTISATION

Pour 2023

**Le montant de la cotisation obligatoire s'élève à 108 €uros.** Pour votre information, de cette somme il revient à la Fédération 90 euros et à votre délégation 18 euros.

En ce qui concerne la Confédération Musicale de France, il vous faudra remplir avec précision la liste de vos sociétaires (musiciens, élèves) ; notre Fédération reste à votre disposition pour tous renseignements au 03.28.55.30.20 ou par mail à frsm@orange.fr

## L'EFFECTIF

C'est obligatoire de nous l'indiquer avec précision (musiciens, élèves).

## L'ABONNEMENT A LA REVUE DE LA FRSM H-D-F de LILLE : LE MUSICIEN FEDERE

Pour 2023

Et par le biais duquel vous avez la possibilité de **diffuser vos articles et/ou annonces gratuitement**

Nous insistons sur la valeur de cette revue que toutes les sociétés doivent consulter (en particulier pour les concours, les examens, événements fédéraux ou autres) et se documenter sur la vie des sociétés ou sujets généraux.

## LES ŒUVRES SOCIALES

C'est indispensable d'y penser. Votre cotisation permettra une aide lors de circonstances malheureuses (décès dans votre société) et de récompenser aussi les naissances chez vos sociétaires.

Si votre société cotise aux œuvres sociales, elle est tenue d'y inscrire un minimum de 50% de l'effectif. Mais attention, seuls les membres nommément inscrits sont aidés.

Alors pour le prix que cela coûte, pourquoi ne pas y mettre tout le monde... **3 €uros** par personne.

A noter cependant qu'il ne peut y avoir qu'une allocation si un musicien figure dans plusieurs sociétés ou s'il s'agit d'un couple de musiciens (en ce qui concerne les naissances). Pour en bénéficier le moment venu il est impératif de joindre acte de décès, extrait d'acte de naissance ou copie du livret de famille pour les événements survenant, maximum six mois après l'événement.

Pour une naissance ou un décès, il est attribué **100 €uros**.

## DONS

Cette rubrique habituelle est alimentée de manière facultative par les Sociétés.

## PRIMES POUR L'ANNIVERSAIRE DES SOCIETES

Une prime « anniversaire » est accordée comme suit :

- Une demande soit être faite à la Fédération, avec avis du délégué fédéral
- Une action fédérale doit être mise en place (festival, OJF ou autres) avec des sociétés fédérées
- Accordée à compter du 10<sup>e</sup> anniversaire et ce par étape de 10 ans, soit 10 ans, 20 ans, 30 ans...

**FEDERATION REGIONALE DES SOCIETES MUSICALES****HAUTS DE FRANCE**

121 RUE BARTHELEMY DELESPAUL 59000 LILLE

TÉL.: 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

**VOTRE NUMERO D'AFFILIATION :**

(à rappeler sur tous les documents)

**ADHESION, COTISATIONS & ABONNEMENTS 2023****INTITULE DE LA SOCIETE :** .....**ADRESSE :** .....**CODE POSTAL :** ..... **COMMUNE :** .....**DEPARTEMENT :** ..... **DELEGATION :** .....**GENRE :** (RAYER LES MENTIONS INUTILES)

Orchestre d'Harmonie	Orchestre de Fanfare	Batterie-Fanfare A-B-C-D-E-F-G-H	Symphonie	Chorale d'hommes - de femmes - d'enfants ou Mixte
Orchestre d'Accordéons	Ecole de Musique	Big Band	Autres (Préciser) :	

**DERNIER CLASSEMENT VALABLE :** **DIVISION :** ..... **SECTION :** .....**DATE :** ...../...../..... **DU DERNIER CLASSEMENT OU CONCOURS**  
(joindre photocopie de la page correspondante du Livret Fédéral)**LIEU :** .....**EFFECTIF :** ..... **EXECUTANTS****LA SOCIETE EST-ELLE COSTUMEE ?** OUI - NON - **ANNEE DE CREATION DE LA SOCIETE :** .....**NOM, PRENOM, ADRESSE POSTALE ET ELECTRONIQUE & TELEPHONE DES :**1) **PRESIDENT :** .......... **e-mail :** .....**TEL.:** ..... **ET TEL.:** .....2) **DIRECTEUR :** .......... **e-mail :** .....**TEL.:** ..... **ET TEL.:** .....3) **SECRETARE :** .......... **e-mail :** .....**TEL.:** ..... **ET TEL.:** .....4) **TRESORIER :** .......... **e-mail :** .....**TEL.:** ..... **ET TEL.:** .....5) **CORRESPONDANT :** .....Personne qui recevra tout  
le courrier fédéral..... **e-mail :** .....**TEL.:** ..... **ET TEL.:** .....

CACHET DE LA SOCIETE

**FAIT A :** ..... **LE :** ...../...../.....

TOURNER, S.V.P. →

# DECOMPTE DES ABONNEMENTS ET COTISATIONS 2023

## **ABONNEMENT AU MUSICIEN FEDERE (M.F : 5 NUMEROS PAR AN)**

<b>Chèque à l'ordre de la FRSM H-D-F diffusion S.A.R.L.</b>	<b>↳ CORRESPONDANT OBLIGATOIRE</b>	<b>35,00 euros</b>
	<b>↳ INDIVIDUEL : 35 euros x .....</b>	<b>.....euros</b>
<b>TOTAL des ABONNEMENTS</b>		<b>.....euros</b>

## **COTISATIONS A LA FEDERATION HAUTS DE FRANCE - LILLE**

	<b>↳ COTISATION FEDERATION + DELEGATION OBLIGATOIRE</b>	<b>108,00 euros (1)</b>
	<b>↳ ŒUVRES SOCIALES 3 euros x .....membres</b>	<b>.....euros (2)</b>
<b>TOTAL COTISATION FEDERATION (1) + (2) :</b>		<b>.....euros (A)</b>

## **COTISATION A LA CMF**

	<b>↳ COTISATION C.M.F.:</b>	<b>- Partie Fixe .....50,00 euros</b>
		<b>- Partie variable « élèves ».....x 0,60€ = .....euros</b>
		<b>- Partie variable « musiciens ».....x 3,25€ = .....euros</b>
<b>TOTAL COTISATION CMF :</b>		<b>.....euros (B)</b>

**TOTAL GENERAL CHEQUE A L'ORDRE DE LA FRSM HAUTS DE FRANCE (A) + (B) = .....euros**

## **MODE DE PAIEMENT :**

	<b>F.R.S.M. H-D-F Diffusion S.A.R.L. Abonnements au M.F.</b>	<b>F.R.S.M. Hauts de France</b>
<b>CHEQUE N°</b>		
<b>BANQUE - CCP</b>		
<b>MONTANT</b>		

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS  
MUSICALES  
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélémy Delespaul  
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

## OEUVRES SOCIALES 2023

par ordre alphabétique - nom marital pour les femmes mariées

SOCIÉTÉ :

.....

N° D'AFFILIATION :

**ATTENTION** : Les sociétés cotisant aux œuvres sociales sont tenues d'y inscrire nommément un minimum de 50% de leurs membres (sauf écoles de musique qui ne peuvent noter que leurs dirigeants et professeurs).

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
1.		16.	
2.		17.	
3.		18.	
4.		19.	
5.		20.	
6.		21.	
7.		22.	
8.		23.	
9.		24.	
10.		25.	
11.		26.	
12.		27.	
13.		28.	
14.		29.	
15.		30.	

N°	NOMS ET PRENOMS	N°	NOMS ET PRENOMS
31.		51.	
32.		52.	
33.		53.	
34.		54.	
35.		55.	
36.		56.	
37.		57.	
38.		58.	
39.		59.	
40.		60.	
41.		61.	
42.		62.	
43.		63.	
44.		64.	
45.		65.	
46.		66.	
47.		67.	
48.		68.	
49.		69.	
50.		70.	

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES SOCIÉTÉS  
MUSICALES  
HAUTS DE FRANCE

121 rue Barthélemy Delespaul  
59000 LILLE

Tél. : 03.28.55.30.20

frsm@orange.fr

## LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ EN 2023

SOCIÉTÉ :

N° D'AFFILIATION :

NOM - PRENOM	FONCTION ou MUSICIEN ou ELEVE	INSTRUMENT	SI ELÈVE (NIVEAU)
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			
16.			
17.			
18.			
19.			
20.			
21.			
22.			

<b>NOM - PRENOM</b>	<b>FONCTION ou MUSICIEN ou ELEVE</b>	<b>INSTRUMENT</b>	<b>SI ELÈVE (NIVEAU)</b>
23.			
24.			
25.			
26.			
27.			
28.			
29.			
30.			
31.			
32.			
33.			
34.			
35.			
36.			
37.			
38.			
39.			
40.			
41.			
42.			
43.			
44.			
45.			
46.			
47.			
48.			
49.			
50.			

F.R.S.M. HDF diffusion S.A.R.L.  
Au capital de 7622,45 €  
121 rue Barthélemy Delespaul  
59000 Lille  
Tél: 09.77.06.91.77  
[sarl.hdf.diffusion@gmail.com](mailto:sarl.hdf.diffusion@gmail.com)

## Journal « Le Musicien Fédéré »

ANNEE 2023

SOCIETE :

N° d’AFFILIATION :

Envois individuels : **35 euros** (pour 5 numéros par an)

MERCI D’ECRIRE EN LETTRES MAJUSCULES D’IMPRIMERIE

### LISTE DES ABONNEMENTS

NOM et PRENOM	ADRESSE	CODE POSTAL	VILLE
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

9.				
10.				
11.				
12.				
13.				
14.				
15.				
16.				
17.				
18.				
19.				
20.				
21.				
22.				
23.				
24.				

## COMMUNIQUE

Chers sociétaires,

Cela fait déjà de très nombreuses années que la FRSM HDF DIFFUSION SARL vous accompagne en éditant la revue « Le Musicien Fédéré » et en proposant des médailles à destination de tous les membres de votre société musicale, signe de la reconnaissance fédérale.

En 2021 et surtout en 2022, une tendance mondiale a bousculé notre quotidien : l'inflation. Cette dernière touche tous les secteurs d'activité sans aucune exception et sans précédent.

Après des pénuries en matière première, en tissu, en écrins et en supports de barrette, nous subissons maintenant une très forte hausse des coûts de la pâte à papier (+60 %), de l'énergie (+30 %), du transport (+12 %), de fabrication et d'approvisionnement (de + 33 % à +115 %). Ces coûts atteignent des sommets jamais rencontrés dans l'histoire de la société.

Dans ces conditions, nous sommes malheureusement obligés et contraints de revoir notre politique tarifaire des branches « presse » et « médailles » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La direction et ses équipes ont décidé cependant de ne pas répercuter en totalité ces hausses. Nous allons ainsi procéder à une augmentation maîtrisée de nos tarifs de l'ordre de 15 %.

Nous avons conscience que ces augmentations ne sont pas anodines pour vous mais il a toujours été dans notre politique d'être les plus transparents avec nos clients et nous tenions par la présente note à en faire part de façon à ce que vous puissiez les anticiper au mieux.

Enfin, sachez que nous restons pleinement engagés pour maintenir nos objectifs qui sont de vous proposer une revue et des médailles de qualité avec un service performant.

En vous remerciant de votre confiance.

La Gérance de la FRSM HDF DIFFUSION SARL

### **Pour nous contacter :**

Pour toute demande particulière et/ou renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous joindre :



- ✓ Au 09.77.06.91.77. de 8h à 17h du lundi au vendredi
- ✓ Par mail à [sarl.hdf.diffusion@gmail.com](mailto:sarl.hdf.diffusion@gmail.com), toute la journée
- ✓ Via la rubrique « contact » du site : <https://frsm-hautsdefrance.fr/>
- ✓ En nous rendant visite au siège situé au 121 rue Barthélémy Delespaul à 59000 Lille, de 8h à 12h et de 14h à 17h
- ✓ Sur rendez vous en dehors de ces horaires.

## LES MEDAILLES CONFEDERALES

Envoi du courrier...du nouveau en 2023 et la fin de la « lettre prioritaire » :

**ATTENTION AUX DELAIS !!!**

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux s'allongent (\*).

En effet au 1er janvier 2023 :

- suppression de la « lettre prioritaire » en 24h
- la « lettre verte » passe de J+2 à J+3

**Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : NE TARDEZ PAS !!!**

(\*) Sous conditions évolutives et particulières prises par La Poste à destination des professionnels

FRSM H-D-F diffusion SARL

## LES DECORATIONS



Tarif 2023



**FRSM**  
Fédération  
Régionale des  
Sociétés Musicales  
Hauts-de-France

### LES MEDAILLES D'HONNEUR

20 ans de présence bronzée	26,00 €
30 ans de présence argentée	28,00 €
40 ans de présence dorée	30,00 €
50 ans de présence dorée étoile	35,00 €

### LES BARRETTES

20 ans	18,00 €
30 , 40 ans	32,00 €

### LES MEDAILLES DE DIRECTION

15 ans bronzée	40,00 €
20 ans argentée	42,00 €
25 ans dorée	43,00 €
30 ans dorée avec étoile	45,00 €
35 ans dorée avec palme	48,00 €

### LES MEDAILLE DE VETERAN

65 ans simple	40,00 €
70 ans avec étoile	50,00 €
75 ans avec palme	55,00 €
80 ans avec couronne	60,00 €

### LES PLAQUETTES POUR BANNIERE

50 ans d'ancienneté	143,00 €
100 ans d'ancienneté	165,00 €
150 ans d'ancienneté	185,00 €
200 ans d'ancienneté	210,00 €

## LES AUTRES MEDAILLES

La gamme des écrins évolue

Pour toujours améliorer ses produits, la FRSM HDF DIFFUSION SARL proposera bientôt toutes ses médailles sous un écrin unique de présentation avec un intérieur aspect velours bleu foncé et un ciel de couvercle aspect blanc satin (\*).

(\*) Sous réserves de pénurie en matières premières et de difficultés en fabrication

### SOCIETES MUSICALES ET CHORALES \*

Médaille 20 ans d'ancienneté	35,00 €
Barrette	12,00 €

### ENGAGEMENT ASSOCIATIF \*

Médaille bronze 6 ans de services	27,00 €
Médaille argentée 10 ans de services	32,00 €
Médaille or 15 ans de services	38,00 €
Barrettes : 6, 10, 15	17,00 €

### LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier (quelque soit le nombre de médailles demandées)	18,00 €
---	---------

\* Elaboration d'un dossier spécifique

## LES MEDAILLES FEDERALES

**Envoi du courrier...du nouveau en 2023 et la fin de la « lettre prioritaire » :**

**ATTENTION AUX DELAIS !!!**

Que vous passiez commande ou que nous vous expédions les médailles, les délais postaux s'allongent (\*).

En effet au 1er janvier 2023 :

- suppression de la « lettre prioritaire » en 24h
- la « lettre verte » passe de J+2 à J+3

**Pour rédiger et envoyer vos demandes de médailles, un conseil : NE TARDEZ PAS !!!**

(\*) Sous conditions évolutives et particulières prises par La Poste à destination des professionnels

La gamme des écrins évolue

Pour toujours améliorer ses produits, la FRSM HDF DIFFUSION SARL proposera bientôt toutes ses médailles sous un écrin unique de présentation avec un intérieur aspect velours bleu foncé et un ciel de couvercle aspect blanc satin (\*).

Les boîtes fournies avec les breloques 5 et 10 ans changent également. Elles seront équipées d'un fond blanc aspect velours (\*\*)

(\*\*) Sous réserves de pénurie en matières premières et de difficultés en fabrication

### LES BRELOQUES

05 ans de présence argentée 27,00 €  
10 ans de présence dorée 29,00 €

### LES BARRETTES POUR MUSICIENS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans 15,00 €

### LES MEDAILLES D'HONNEUR

15 ans octogonale dorée 30,00 €  
20 ans de présence bronzée 31,00 €  
30 ans de présence argentée 32,00 €  
40 ans de présence dorée 33,00 €

### LES ETOILES FEDERALES

50 ans de présence dorée 50,00 €  
60 ans dorée en cravate 65,00 €

### LES GRANDES MEDAILLES

65 ans bronze en collier 69,00 €  
70 ans argent en collier 74,00 €  
75 ans or en collier 79,00 €

### LES MEDAILLES POUR SERVICES RENDUS

05 ans bronzée 26,00 €  
10 ans bronzée avec étoile 27,00 €  
15 ans argentée 28,00 €  
20 ans dorée 29,00 €  
30 ans dorée avec étoile 30,00 €  
40 ans dorée avec palme 32,00 €  
50 ans croix argent 50,00 €  
60 ans croix argent en cravate 70,00 €

### LES BARRETTES POUR SERVICES RENDUS

15, 20, 30, 40, 50, 60 ans 19,00 €

### LES MEDAILLES DE DIRECTION

05 ans bronzée 27,00 €  
10 ans argentée 32,00 €  
20 ans argentée avec étoile 33,00 €  
30 ans dorée avec étoile 36,00 €  
40 ans dorée avec palme 37,00 €  
50 ans dorée avec couronne 39,00 €

### LES BARRETTES DE DIRECTION

5, 10, 20, 30, 40, 50 ans 15,00 €

### LES FRAIS DE PORT ET DE TRAITEMENT

Frais pour un dossier 18,00 €  
(quelque soit le nombre de médailles demandées)

**FRSM H-D-F diffusion SARL**  
SARL au capital de 7622,45 €uros



Adresse :

121 rue Barthélemy Delespaul  
59000 Lille

Téléphone :

09.77.06.91.77. de 8h à 17h

E-mail :

sarl.hdf.diffusion@gmail.com

Portail :

www.frsm-hautsdefrance.fr

*Les*  
**TUBAS**  
*de* **NOEL**



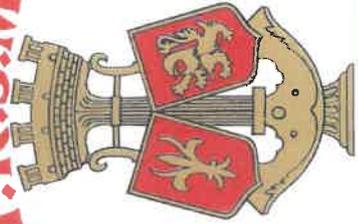
**ANS**

**17 décembre 2022 : Berck**

**18 décembre 2022 : Hazebrouck**

**F.R.S.M**

PAS DE CALAIS



NORD

**FEDERATION  
REGIONALE DES  
SOCIETES MUSICALES**



*Art - Dévouement - Fraternité*